

À propos des difficultés liées à la mise en place de l'État civil

Le document ci-dessous outre les renseignements démographiques qu'il contient fait apparaître les difficultés de la mise en place de l'État civil au cours de la période révolutionnaire.

Je m'intéresse depuis quelques années aux familles de meuniers et à leur généalogie. Dernièrement j'ai rencontré un couple Moulines Joseph -Alquier Gabrielle, je l'ai suivi dans les communes d'Albières, Rouffiac des Corbières, Padern, et Tautavel ou j'ai relevé les naissances ou mariages de leurs enfants. Les recherches entreprises pour retrouver la date et le lieu de leur mariage sont restées vaines jusqu'à ce que je découvre sur les tables décennales du canton de Mouthoumet que cette union avait été célébrée à Albières le 17 vendémiaire de l'an XIII, il ne me restait plus qu'à consulter les registres de l'État civil de la commune d'Albières pour obtenir les renseignements recherchés.

L'État civil d'Albières n'étant pas accessible via Internet, je m'orientais vers les relevés de Jean-Michel Egea concernant cette commune et je fus surpris de n'y rien trouver à la date indiquée. Je me rendis aux archives départementales à Carcassonne pensant revenir avec une photo de l'acte recherché. Hélas ce fut en vain !

L'acte étant mentionné sur les tables décennales, je supposais qu'il devait nécessairement figurer sur les registres conservés à la mairie d'Albières.

Je me suis par conséquent rendu dans cette commune un jour d'ouverture de la mairie. Ma visite fut brève, dix minutes suffirent pour découvrir et photographier l'acte en question. Conclusion le contenu du registre déposé aux archives départementales diffère de celui conservé à la commune. Ma démarche peut rendre service à ceux dont les recherches sont bloquées dans les premières décennies de la mise en place de l'État civil.

Mais je n'étais pas au bout de mes surprises !

*À la lecture de l'acte, le nom de la mère Marie **Blaize** me surprit, jusqu'alors je n'avais jamais rencontré ce patronyme dans ma zone de recherches, j'étais d'autant plus étonné que j'avais relevé dans le temps un mariage célébré à Espira de l'Agly le 28 juillet 1778, entre Moulines Alexis, meunier, et Fabre Marie. Une rapide recherche de l'acte de naissance de Joseph Moulines sur le site des archives des Pyrénées orientales m'apprit qu'il était issu de ce couple. En remontant l'ascendance de Marie Fabre je m'aperçus que son grand-père paternel se prénomait Blaise, il n'y avait plus aucun doute : Marie Blaize et Marie Fabre n'étaient qu'une seule et même personne.*



<http://www.boissa.fr>

Etat civil Albières 17/01/2014

1^{er} feuillet
Richard



ACTE DE MARIAGE.

Mairie d'Albières

ARRONDISSEMENT communal de *Corriassonne*

Du *Dix Septième* jour du mois de *Vendémiaire* l'an
trois de la république française, à *quatre* heures du *soir* -

ACTE DE MARIAGE de *Joseph Moulines*

âgé de *vingt cinq ans* né à *Spira de Lagli*
département d'*apuzie, orientale* le *vingt Septième* jour du
mois de *Juillet* - l'an *mille Sept cent Soixante dix neuf*
comme il conste de l'extrait de l'acte de naissance qui nous a été représenté,
profession de *Meunier* demeurant à *Davejan*
département d'*Lauze* fils majeur de *Alexis*
Moulines domicilié à *Albières*
département d'*Lauze* - profession de *Meunier* -
& de *Marie Blaire*
domicilié à *Bouisse* - département d'*Lauze*
profession de *mariés*, d'une part;

Procédant ledit *Joseph Moulines* futur époux du consentement
de *Alexis Moulines* son père *ici présent*

Et de *Gabrielle Alquier*
âgée de *vingt cinq ans* née à *Albières* -
département d'*Lauze* - le
jour du mois de *Mars* - l'an *mille Sept cent Soixante dix neuf*
comme il conste de l'extrait de l'acte de naissance qui nous a été représenté,
profession de *Brassière* - domiciliée à *Albières*
département d'*Lauze* - fille majeure de *Seu Jean*
Alquier domicilié à *Albières*
département d'*Lauze* - profession de *Cultivateur*
& de *Seu Marie Ortala*
domiciliée à *dit Albières* département d'*Lauze*
profession de *mariés*, d'autre part;

Procédant ladite *Gabrielle Alquier* future épouse en vertu de
sa majorité

Les actes préliminaires sont extraits des registres des publications de mariage faites à Davéjan — les premiers huit du jourants jours de dimanche, & à Albières les Sussites mêmes jours — & ce conformément à la loi du 20 ventôse an 11, & affichées, aux termes de la loi, aux mêmes époques; le tout en forme, auxquelles il n'y a point eu d'opposition

Lesdits époux ont déclaré prendre en mariage,

L'un Gabrielle Alquier

L'autre Joseph moulière

En présence de Monsieur Louis Rogès
âgé de quarante deux ans domicilié à Albières
département de l'Aude profession de prêtre desservant
qui a dit être point parent d'aucun des époux

De Jean Pierre Alquier
âgé de quarante un ans domicilié à Albières
département de l'Aude — profession de Cultivateur
qui a dit être oncle paternel de l'épouse

De Jean Segui
âgé de trente huit ans domicilié à Albières
département de l'Aude profession de maréchal forgeron
qui a dit être point parent d'aucun des époux

Et de François Auriol
âgé de trente huit ans — domicilié à Albières
département de l'Aude — profession de Cultivateur
qui a dit être beau frère de l'épouse

Après quoi, moi Pierre Villefranque
maire d'Albières faisant les fonctions d'officier public de l'état
civil, ai prononcé qu'au nom de la loi, lesdits époux sont unis en mariage.

Et de tout ce dessus j'ai dressé le présent acte, dont j'ai donné lecture
aux parties, ainsi que de toutes les pièces y mentionnées, & que j'ai signé
avec les susdits témoins à l'exception de

François Auriol, les époux, & Alexis moulière,
père de l'époux qui ont déclaré en faveur
de la requête

Rogès, t. r.

J. P. Alquier

Pierre Villefranque Maire

<http://www.boissa.fr>

Etat civil Albières 17/01/2014

3 fait aux fonctions d'officier public de l'état civil le 20 ventôse an 11.

supplémentaire au 3. novembre 1801